



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 96170

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la vive inquiétude exprimée par les sages-femmes devant le faible montant de rémunération d'une consultation de grossesse et le désengagement, selon elles, injuste et arbitraire des assureurs, ainsi qu'une impossibilité d'accès aux plateaux techniques tant publics que privés. Aussi, il lui demandé de bien vouloir lui préciser les intentions du gouvernement en faveur d'une politique cohérente de soin périnatal de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96170

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5807